

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°9 du 17 Mars
2021

QUOI DE NEUF

Webinaire - L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Publié le 16 Mars 2021

France Assos Santé Hauts-de-France et le CREA Hauts-de-France vous proposent 2 matinées en webinaire sur le thème de :

L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Jeudi 15 avril de 9h30 à 12h00 : Qui sont les majeurs protégés ? Qu'est-ce qu'une mesure de protection ? La santé dans la mesure de protection. Jeudi 22 avril de 9h30 à 12h00 : Le droit à l'information et le consentement des personnes protégées : regards croisés des différents acteurs.

Inscrivez vous dès à présent et avant le 13 avril : [Inscription](#)

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous. Ces 2 temps peuvent être suivis indépendamment.

Programme à venir

Contact

France Assos Santé Hauts-de-France
10 rue Baptiste Monnoyer
59000 LILLE
Tél. : 03.74.95.07.62
Email: hauts-de-france@france-assos-sante.org

Formations Neurodev 2021

Publié le 16 Mars 2021

Il reste quelques places disponibles pour les prochaines formations :

Le 22 avril 2021 : [Les troubles en mathématiques](#) Le 3 juin 2021 [Les troubles d'apprentissages : neuropédiatrie et pédopsychiatrie](#) Les 24 et 25 Juin 2021 : [Déficience intellectuelle : démarche diagnostique et prise en charge.](#)

N'hésitez pas à vous inscrire.

Contact : Neurodev 1 Boulevard du Pr. Jules LECLERCQ 59000 LILLE Secrétariat : 03.20.97.97.91 - contact@neurodev.fr

[Catalogue formations 2021.](#)

Emmaüs Connect - Enquête

Publié le 16 Mars 2021

Emmaüs Connect propose d'accompagner de manière solidaire chaque personne en situation de précarité sociale et numérique afin de la rendre autonome.

Pour ce faire, Emmaüs Connect propose de :

Diagnostiquer et conseiller de manière personnalisée
Donner accès à de l'équipement et à de la connexion
Accompagner sur les compétences numériques de base
Former les aidants

Dans le cadre d'un projet expérimental mené dans les Hauts-de-France et soutenu par le FEDER, Emmaüs Connect souhaite mesurer l'accès au numérique chez les personnes en situation de précarité sociale et numérique.

Ce questionnaire est proposé aux acteurs de terrain qui les accompagnent quotidiennement. Cette enquête permettra de connaître plus précisément les besoins et d'ajuster l'offre.

Cette enquête est anonyme et ne prend que 5 minutes.

[Questionnaire en ligne](#)

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez contacter Juliette Darrousez jdarrousez@emmaus-connect.org / 06.27.01.34.71.

Prévention des départs non souhaités vers la Belgique

Publié le 16 Mars 2021

Chaque année, environ 150 adultes en situation de handicap sont contraints de quitter la région Hauts-de-France pour bénéficier d'un accompagnement médico-social en Belgique.

Dans le cadre de la prévention des départs non-souhaités en Belgique, l'ARS Hauts-de-France s'engage dans le financement de solutions alternatives visant à remédier à ces départs. Corps de texte

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet de permettre l'adaptation et le développement de solutions d'accompagnement de proximité répondant aux besoins et aux attentes des personnes, en considération des réalités et des spécificités de chacun des cinq départements de la région, dans un objectif de permettre au plus grand nombre d'adultes en situation de handicap ressortissants des Hauts de France de pouvoir réaliser leur projet de vie dans la région s'ils le souhaitent, et, de prévenir en conséquence, les départs non souhaités vers la Belgique.

Les modalités de candidature sont spécifiées dans l'avis d'appel à manifestation d'intérêt et dans le cahier des charges.

Ces documents fixent les critères d'éligibilité, les objectifs attendus, les modalités d'organisation et de coopération, les modalités de financement, le calendrier prévisionnel, le contenu du dossier de candidature.

Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature et la fiche de synthèse seront à transmettre par voie postale à l'adresse ci-dessous, accompagné d'une clé USB comprenant l'ensemble des éléments sous format PDF :

Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France
Direction de l'offre médico-sociale
A l'attention d'Eloïse Larvor
Appel à manifestation d'intérêt Belgique 2021
556 Avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

CLÔTURE DE L'APPEL A PROJET : Vendredi 14 mai 2021

Les dossiers parvenus après la date limite de dépôt ne seront pas recevables.

[Avis d'appel à manifestation d'intérêt](#)

[Cahier des charges](#)

[Dossier de candidature](#)

[Fiche de synthèse](#)

Prix Fondation Solimut 2021 : Accès aux soins, la continuité des soins

Publié le 16 Mars 2021

Qui peut postuler ?

Cet appel à candidatures s'adresse à des associations locales, des organismes solidaires de l'économie sociale, des sociétés coopératives, d'une durée de vie d'au moins trois ans et à l'origine d'une initiative reproductible ailleurs.

Les actions soumises doivent avoir été mises en place préalablement à la candidature et présenter un potentiel de succès important auprès des utilisateurs. Incrémentale ou de rupture, l'innovation devra nécessairement s'inscrire dans une perspective applicative.

Les associations s'engagent à envoyer un représentant lors de la cérémonie de remise des Prix Fondation Solimut.

Comment envoyer votre dossier ? Par mail à riis@fondationdelavenir.org Pièces constitutives (obligatoires) à joindre à votre dossier (en PDF) : Les statuts ; La photocopie de la parution au Journal Officiel ; Les noms et prénoms des membres du conseil d'administration de la structure ; Les comptes d'exploitation et les bilans des deux dernières années ; Les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales pour les associations. Le CV du Candidat Le budget du projet mentionnant les Co-financeurs, Le calendrier de mise en œuvre

Date limite d'envoi du dossier : 19 mars 2021

[Dossier de candidature](#)

[cahier des charges](#)

Appel à projets Traumatologie et dépendance

Publié le 16 Mars 2021

La Fondation Paul Bennetot, fondation du Groupe MATMUT, a pour objectif de soutenir la recherche et l'innovation en traumatologie, post traumatologie et dépendance.

En 2021, une attention particulière sera portée aux projets concernant :

La Fondation Paul Bennetot apportera son soutien en 2021 à des projets de recherche dans le domaine de la traumatologie ayant des conséquences motrices et/ou cérébrales chez des patients pédiatriques ou adultes. Les projets doivent s'inscrire dans l'une des trois thématiques suivantes :

La prise en charge des traumatismes physiques situation d'urgence et de post urgence

consécutifs à un :

- o Accident de la voie publique
- o Accident domestique
- o Accident du travail
- o Séjour en réanimation

Les troubles neuropsychiques consécutifs à un :

- o Accident de la voie publique
- o Accident du travail
- o Accident domestique
- o Catastrophe (naturelle, terrorisme, etc)
- o Séjour en réanimation

Les troubles psychiques :

- o Suicidalité et conduites à risque
- o Stress post-traumatique dans la population civile

Date limite de dépôt : Lundi 26 Avril 2021 (minuit).

[Cahier des charges](#)

[Lettre d'intention](#)

[Soumettre le projet](#)

Appel à projets CNSA

Publié le 16 Mars 2021

Appel à projets : Expérimenter et évaluer des dispositifs innovants de participation des personnes vivant à domicile et des proches aidants dans la gouvernance des services qui les accompagnent
L'objectif de l'appel à projets : « Expérimenter et évaluer des dispositifs innovants de participation des personnes vivant à domicile et des proches aidants dans la gouvernance des services qui les accompagnent » est d'inventer et évaluer de nouvelles formes de participation et de représentation des personnes vivant à domicile et bénéficiaires d'un accompagnement (service d'aide et d'accompagnement à domicile, service polyvalent d'aide et de soins à domicile, service de soins infirmiers à domicile, services d'accompagnement à la vie sociale, service d'éducation spéciale et de soins à domicile, service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés...), ainsi que leurs proches aidants. Il vise à permettre une meilleure prise en compte des savoirs expérimentiels et des attentes collectives des usagers et à proposer des axes d'amélioration du service rendu coconstruites avec l'ensemble des parties prenantes.

Les dispositifs envisagés devront garantir un niveau important et effectif de participation des personnes vivant à domicile durablement bénéficiaires d'un plan d'aide ou d'une décision d'orientation médicale ou médico-sociale, ainsi que de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent (service d'aide et d'accompagnement à domicile, service polyvalent d'aide et de soins à domicile, service de soins infirmiers à domicile, services d'accompagnement à la vie sociale, service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés...).

Ces dispositifs devront permettre, d'une part, d'améliorer la qualité du service rendu aux bénéficiaires, et, d'autre part d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels de terrain en renforçant le dialogue entre les parties prenantes et le sens donné aux actions.

Les projets, d'une durée de 24 à 30 mois, devront impérativement comprendre une phase de conception et de co-construction, une phase de fonctionnement et faire l'objet une évaluation externe. Le recours à des compétences de design social pour la conception du dispositif est encouragé. L'évaluation devra permettre de mesurer le degré d'effectivité du dispositif, ainsi que les impacts de ce dernier, tant sur la qualité de l'accompagnement que sur la qualité de vie au travail des professionnels.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 7 et le 28 mai 2021 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la téléprocédure « Appel à projets thématique 2021 ». Les projets de réponses devront impérativement respecter la [trame \(docx, 27 Ko\) fournie par la CNSA](#).

En cas de difficulté technique pour déposer votre dossier en ligne

Contactez la CNSA à l'adresse suivante : innovation2021@cnsa.fr

Les questions sont à envoyer entre le 10 mai 2021 (après la date d'ouverture de la plateforme de dépôt le 7 mai), et le 26 mai midi, soit l'avant-veille de la date limite de dépôt des candidatures. Aucune demande ne sera traitée au-delà de cette date.

Création de 12 places d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) dans le département de l'Oise

Publié le 16 Mars 2021

a création d'une offre dédiée en ACT 12 places sur les territoires regroupés de proximité de Creil Compiègne, territoire de démocratie sanitaire de l'Oise. Cet appel à projet permettra de renforcer l'offre sur ce territoire et ainsi d'en améliorer la couverture territoriale.

Corps de texte

L'objectif est de répondre aux besoins des personnes souffrant de maladies chroniques en état de fragilité psychologique et sociale de manière à assurer la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements, à permettre un accompagnement psychologique et à apporter une aide à l'insertion.

Date limite de dépôt des projets : lundi 10 mai 2021 jusqu'à 16h en cas de dépôt sur place / le cachet de la Poste faisant foi en cas d'envoi postal.

ContactContenu

ARS-HDF-PPS-ADDICTIONS-AAP@ars.sante.fr

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé
Sous-direction Addictions
Service Personnes en Difficultés Spécifiques (PDS)
556 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

[Avis d'appel à projets](#)

[Cahier de charges](#)

[Critères de sélection](#)

Appel à projets P'INS

Publié le 16 Mars 2021

Créé en 2014, P'INS est un programme d'accompagnement des porteurs de projets socialement innovants dans leur stratégie d'essaimage. Il a pour objectif de sécuriser et accélérer la duplication des innovations sociales dans le but d'amplifier leur impact social. Ce programme est porté par la Fondation Macif et l'Avise, deux acteurs engagés dans le changement d'échelle des innovations sociales. En 7 ans, P'INS a suivi et soutenu 43 projets dans la plupart des régions de France.

Qu'apporte le programme P'INS ?
Un accompagnement personnalisé individuel de 8 à 10 mois
6 jours d'accompagnement collectif sur des thèmes clefs de la duplication
Un soutien financier de la Fondation Macif de 20 000 €
Un fonds d'ingénierie permettant de solliciter des experts
Un dispositif de transfert de savoir-faire par des entrepreneurs aguerris
La communauté Alumni du programme P'INS
Une mise en réseau et une mise en visibilité par les partenaires du programme P'INS
Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature à télécharger ci-dessous et dûment rempli ainsi que les pièces complémentaires sont à envoyer par mail à : pins@avise.org

Vous avez jusqu'au 6 avril 2021 pour vous porter candidat.e !

[Candidatez ici !](#)

[Plus de détails.](#)

Appel à Manifestation d'Intérêt – Financements de projets solidaires et innovants

Publié le 16 Mars 2021

Dans le cadre de sa politique de la ville, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) soutient financièrement les acteurs de terrain qui proposent des projets de cohésion sociale innovants, en faveur des habitants des quartiers prioritaires du territoire.

Sur 36 communes, 19 sont inscrites en politique de la ville (21 quartiers prioritaires, 56 000 habitants). En cohérence avec son Contrat de ville, la CALL fait de la lutte contre les inégalités de territoire une priorité. L'éducation, la mobilité, l'insertion professionnelle, la mixité sociale, la fracture numérique ; tant de secteurs d'intervention balayés par le Contrat de ville. Depuis 2015, celui-ci constitue le socle de la stratégie de la CALL en matière de cohésion sociale. Prolongé jusqu'en 2022, il est la traduction en action de la volonté de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

4 thématiques ont été privilégiées :

- La mobilité autour des questions de mobilités douces, connaissance du territoire, etc.
- La santé avec la lutte contre le renoncement aux soins, la promotion du sport, etc.
- L'éducation : accompagnement à la parentalité, recherche autour des carences émotionnelles, etc.
- L'insertion professionnelle et sociale en facilitant par exemple les accès à l'information, etc.

Le service politique de la ville de la CALL se tient à votre écoute au 0321790527.

Calendrier prévisionnel

>> 8 mars 2021 : Lancement de l'AMI

>> 30 avril 2021 : Date limite de dépôt des candidatures

>> Mai 2021 : Instruction des dossiers

>> Juin 2021 : Jury de sélection

>> Septembre 2021 : Délibération pour versement des subventions

Les dossiers de demande de subvention devront comprendre les pièces administratives précisées dans le cahier des charges.

[Le cahier des charges \(.pdf\)](#)

[Dossier de demande de subvention AMI \(.docx\)](#)

[Fiche bilan AMI Cohésion sociale 2020 \(.docx\)](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 16 mars 2021

Publié le 16 Mars 2021

Budget ARS

Décision n° 2021-04 du 10 mars 2021 fixant pour 2021 le montant des contributions aux budgets des agences régionales de santé pour le financement des groupes d'entraide mutuelle mentionnés aux articles L. 114-1-1 et L. 114-3 du code de l'action sociale et des familles, de la méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie mentionné à l'article L. 113-3 du même code, du forfait pour l'habitat inclusif et du déploiement de l'extension à l'accueil temporaire et séquentiel du système d'information de suivi des décisions d'orientation des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées en établissements et services médico-sociaux

[JORF n°0062 du 13 mars 2021](#)

Organisation des Instances

Décret no 2021-255 du 9 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance no 2020-321 du 25 mars 2020, du décret no 2020-418 du 10 avril 2020 et du décret no 2020-629 du 25 mai 2020

[JORF n°0059 du 10 mars 2021](#)

PJM

[Circulaire du 8 mars 2021](#) Représentation des majeurs protégés et incidences sur la gestion des droits et les paiements – Annule et remplace la circulaire n° 2013-20 du 22 mars 2013 - Mise à jour de la circulaire n° 2020-33 du 6 novembre 2020

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 12 mars 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0062 du 13 mars 2021](#)

Décret n° 2021-272 du 11 mars 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0061 du 12 mars 2021](#)

Arrêté du 1er mars 2021 relatif au financement de prestations exceptionnelles pour les établissements de santé et établissements médico-sociaux liées à l'épidémie de covid-19

[JORF n°0059 du 10 mars 2021](#)

[FIRAH] Enfants avec TSA - Comment se synchroniser pour mieux participer aux activités quotidiennes ?

Publié le 16 Mars 2021

Cette recherche appliquée, menée par le laboratoire de recherche CERPPS de l'Université de Toulouse et des thérapeutes de terrain, questionne l'existence d'une co-dépendance entre le développement des spécificités sociales et des spécificités de coordination motrice chez les enfants autistes. Il s'agit, plus spécifiquement, d'améliorer les habilités de coopération, de communication non-verbale, de compréhension des intentions sociales des enfants et de tester l'efficacité de la rééducation assistée par le robot Nao.

Les résultats de la recherche ont permis de constater que l'accompagnement fondée sur le paradigme de coordination-coopération est efficace en situation expérimentale et en situation écologique (« à la maison »).

Les parents qui ont participé à cette recherche en tant qu'acteur et spécialiste de leur enfant, ont vu les bénéfices au quotidien de ce type d'intervention dans l'apprentissage des tâches d'autonomie.

Outils à disposition

[Livret](#)

[Vidéo](#)

Source : FIRAH, mars 2021

Les plateformes de coordination et d'orientation TND

Publié le 16 Mars 2021

Afin d'aider les familles confrontées aux troubles du neuro-développement (TDN) chez les enfants de moins de 7 ans, un dispositif de repérage des écarts inhabituels de développement est proposé auprès des médecins. Le dispositif d'intervention précoce aide à l'orientation des enfants présentant des troubles du neuro-développement vers une plateforme de coordination. Ces interventions permettent de rassurer les parents ou de faire évoluer le diagnostic. L'objectif de la plateforme est de proposer aux parents un parcours de soins sécurisé et fluide tout en leur garantissant une prise en charge. Près de 100 plateformes couvriront la totalité du territoire national à fin 2021.

[Brochure plateforme TDN](#)

Source : Handicap.gouv, février 2021

Journée mondiale de la trisomie 21 : 21 mars 2021

Publié le 16 Mars 2021

La journée mondiale de la Trisomie 21, organisée par l'association Down Syndrome International, aura lieu le 21 mars 2021.

Cette année est placée sous le signe du sport. « Tous différents mais tous sportifs, c'est normal, non ? », tel est le slogan de l'édition 2021.

[Retrouvez en ligne](#) le kit communication, des idées de défi pour ponctuer cette journée ou encore l'agenda des événements.

Source : Trisomie 21, mars 2021

[SantéBD] kit pédagogique pour expliquer le vaccin

Publié le 16 Mars 2021

Santé BD propose un kit pédagogique sur la vaccination (BD, poster et vidéo) à destination des lieux où est proposée la vaccination. Ce kit réalisé en français facile à lire et à comprendre permet aux personnes présentant des difficultés de compréhension ou d'expression, comme les personnes âgées ou en situation de handicap, d'accéder à l'information pour un consentement libre et éclairé. Pour permettre une utilisation par tous, ce kit pédagogique a été décliné aux formats bande dessinée, poster mais aussi en vidéo accessible avec voix off et LSF (Langue des Signes Française).

Ce kit a été réalisé à la demande du Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées.

[BD](#)

[Poster](#)

Source : Santé BD, mars 2021

[ANAP] Virage numérique dans le secteur médico-social

Publié le 16 Mars 2021

Avec cette nouvelle publication, l'ANAP souhaite valoriser et communiquer sur les initiatives et les

expériences réussies du numérique dans le secteur médico-social.

30 professionnels du secteur médico-social font part de leur retour d'expérience sur les différentes thématiques.

Les trois principaux objectifs sont de :

Valoriser et faire connaître les nombreuses initiatives et réussites du secteur médico-social dans le champ de la transformation numérique ; Tirer les enseignements des retours d'expériences des acteurs de terrain (les facteurs clés de réussite) pour préparer une généralisation à l'ensemble du secteur médico-social ; Mieux connaître la pluralité des acteurs du médico-social, leurs interactions, leur écosystème.

[Publication](#)

Source : ANAP, mars 2021

[ORS-CREAI Normandie] Les besoins et les difficultés des aidants familiaux de personnes polyhandicapées en Normandie

Publié le 16 Mars 2021

L'ORS CREAI Normandie a été missionnée par l'ARS Normandie afin de réaliser un recensement des besoins et des difficultés des aidants familiaux de personnes polyhandicapées.

A l'aide d'un questionnaire anonyme, l'ORS – CREAI a recensé les besoins et difficultés des aidants familiaux. Les 119 questionnaires reçus, ont permis de répertorier des retours d'expérience des aidants familiaux sur le parcours de soins, les aides à la communication, le projet de scolarisation, le cadre de vie et la mobilité de la personne aidée, mais également sur leur situation personnelle et leur rôle d'aidant familial.

A partir des données recueillies, plusieurs préconisations ont été formalisées sur les notions d'accessibilité aux informations et aux droits, sur l'accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de polyhandicap et des aidants familiaux ainsi qu'une visibilité des ressources mobilisables sur le territoire.

[Rapport](#)

Source : ORS CREAI Normandie, juin 2020

[DREES] Hébergement d'urgence permanent

Publié le 16 Mars 2021

Cette nouvelle étude de la DREES se penche sur le profil des personnes hébergées dans les structures d'hébergement d'urgence permanente au cours des années 2010.

La tendance est à la hausse depuis ces dernières années. Entre février 2013 et février 2017, on constate

une augmentation de 60% de personnes hébergées. Il est également précisé que « Le nombre de places d'urgence permanentes dans les centres d'hébergement a ainsi augmenté de 54% entre décembre 2016 et décembre 2019 ».

Cette étude a permis d'identifier le profil des personnes hébergées. Ainsi l'étude montre qu'en février 2017, 29% des personnes accueillies étaient mineures soit le double qu'en 2013. 78% d'entre elles étaient d'origine étrangère.

D'autre part, l'étude montre qu'un tiers des personnes hébergées sont âgés de 18 à 34 ans.

Près de la moitié sont des hommes seuls et sans enfant (46%, contre 57% en 2013).

Cette étude constate également une hausse de la durée de séjour : en moyenne quatre mois et demi en février 2017 contre deux mois en 2013. Les séjours de longue durée concernent plus fréquemment les familles.

[Etude Drees mars 2021](#)

Source : Drees, mars 2021

[Commission Européenne] Nouvelle stratégie pour les personnes handicapées

Publié le 16 Mars 2021

La Commission européenne a présenté, le 3 mars, sa stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030.

Ce document « fixe le cadre qui sous-tend les actions de l'Union et les États membres en vue de mettre en œuvre la Convention des Nations unies pour les personnes handicapées (CDPH) ».

Cette stratégie définit les initiatives clés autour de trois grands thèmes :

les droits dans l'UE, l'autonomie, la non-discrimination et l'égalité des chances

La commission lancera en 2022 un centre ressources européen « AccessibilitéEU ». Cette base de connaissances référencera les informations et les bonnes pratiques concernant l'accessibilité dans tous les secteurs. La commission prévoit également la mise en ligne d'une plateforme qui réunira les autorités nationales responsables de la mise en œuvre de la convention, les organisations de personnes handicapées et la Commission, « afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie et de renforcer la coopération et les échanges ».

[Stratégie européenne](#)

Source : Commission européenne le 03 mars 2021

[Association Valentin Haüy] Ecole inclusive et handicap visuel

Publié le 16 Mars 2021

L'association Valentin Haüy, a élaboré un document de référence sur l'école inclusive, à destination des représentants locaux et nationaux ainsi qu'au grand public.

Pour rappel, la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 (loi n° 2005-102) indique que le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental.

L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs différences, d'apprendre et d'avoir une chance égale de réussite tant sur le plan scolaire que social.

Actuellement, plusieurs possibilités de scolarisation existent :

Une scolarisation en milieu ordinaire :Scolarisation individuelle avec ou sans aucune aide humaine
:Scolarisation collective dans des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)Une scolarisation en établissement médico-socialUn enseignement à distance

La spécificité du handicap visuel devrait s'accompagner d'une prise en charge personnalisée et adaptative, en fonction du caractère évolutif de la pathologie de la personne ainsi que la mise en œuvre effective des moyens humains, financiers et pédagogiques nécessaires pour garantir les meilleures chances de réussite.

Document

Source : AVH, 25 février 2021

[UNCCAS] Covid & handicap. Du parcours du combattant au parcours du survivant

Publié le 16 Mars 2021

Les CCASS ont été durant les périodes de crise très sollicités et ont ainsi pu observer les effets de la crise sur les personnes en situation de handicap. L'Union nationale des CCAS a recueilli les témoignages des professionnels des CCAS ou des élus locaux pour rédiger un guide « Covid et handicap, du parcours du combattant au parcours du survivant ».

Les CCAS ont dû faire face à des situations complexes : perte de repère, isolement social, précarité économique. Pour répondre aux différentes situations, les CCAS se sont appuyés sur le registre nominatif et ont ainsi mis en place des cellules d'écoute. Les CCAS se sont également investis dans les dispositifs de coordination.

Guide

Source : UNCCAS, février 2021

[CNSA] Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées

Publié le 16 Mars 2021

La CNSA publie le baromètre des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) chaque trimestre depuis octobre 2020. Il apporte un éclairage sur certaines activités des maisons départementales des personnes handicapées et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH.

La version de mars s'est enrichie d'un indicateur sur la scolarisation des enfants handicapés. Il mesure désormais le délai moyen des droits ouverts en matière de scolarisation.

Le baromètre comporte également un indicateur sur le taux de décision d'attribution de la reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé (RQTH) sans limitation de durée.

Cette édition propose également des données actualisées sur les droits à vie accordés aux personnes, le délai de traitement des demandes, la satisfaction des personnes et de leur famille à l'égard de leur MDPH. Ainsi l'analyse des données montre que les MDPH accordent de plus en plus de droits à vie et que le délai de réponse s'améliore.

La prochaine version du baromètre sera publiée à la fin du mois mai 2021.

[Accès au baromètre de mars 2021](#)

Source : CNSA, le 03 mars 2021

AGENDA

Webinaire - L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Le 15 mars 2021

Echelle : En région

France Assos Santé Hauts-de-France et le CREA Hauts-de-France vous proposent 2 matinées en webinaire sur le thème de :

L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Jeudi 15 avril de 9h30 à 12h00 : Qui sont les majeurs protégés ? Qu'est-ce qu'une mesure de protection ? La santé dans la mesure de protection. Jeudi 22 avril de 9h30 à 12h00 : Le droit à l'information et le consentement des personnes protégées : regards croisés des différents acteurs.

Inscrivez vous dès à présent et avant le 13 avril : [Inscription](#)

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous. Ces 2 temps peuvent être suivis indépendamment.

Programme à venir

Contact

France Assos Santé Hauts-de-France
10 rue Baptiste Monnoyer
59000 LILLE
Tél. : 03.74.95.07.62
Email:hauts-de-france@france-assos-sante.org

Quelle écoute et quelle parole des enfants dans les soins ?

Le 25 mars 2021

Echelle : En région

Dans le cadre du cycle de webinaires, l'Université Catholique de Lille propose le jeudi 25 Mars 2021 de 16 h à 18 h une conférence sur "Quelle écoute et quelle parole des enfants dans les soins ?". [Plus de détails.](#)

Inscription en ligne :

https://lillethics.com/event/cycle-de-webinaires-cem-fmm-assips-medecine-et-societe-pediatrie-sociale-le-paradigme-de-la-pediatrie-sociale-aujourd'hui-3eme-seance/?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=Mailing%20%20Webinaire%20ETHICS%20PS

Journée régionale « Sensorialité, santé somatique et qualité de vie dans le Trouble du Spectre de l'Autisme »

Le 20 avril 2021

Echelle : En région

La Journée Régionale "Sensorialité, santé somatique et qualité de vie dans le Trouble du Spectre de l'Autisme" aura lieu le mardi 20 avril 2021 sous forme de webinaire en direct de l'université de Picardie Jules Vernes. [Plus de détails.](#)

Informations et inscriptions au : 03 20 60 62 59 Inscriptions possibles jusqu'au 06 avril 2021 par ce formulaire : <https://forms.gle/Pw3TVvRjwHSALda6>

Autonomie de vie, choix, et inclusion dans la société Quel accès aux droits ? Quels accompagnements ? Quelle gouvernance ?

Le 02 juillet 2021

Echelle : National

La conférence scientifique et citoyenne "Autonomie de vie, choix, et inclusion dans la société. Quel accès aux droits ? Quels accompagnements ? Quelle gouvernance ? " aura lieu les 2 et 3 Juillet 2021.

[Plus de détails.](#)

Contact : confcap.capdroits@gmail.com

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaey

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17